

Le 7 octobre 2024 à 20h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 1^{er} octobre 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 18

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, CHERBONNIER Noël, CERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAESEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DIARD Françoise, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : RENAULT Alexandra (pouvoir à LECOURT Sylvie), DELUK – de BUYSSCHER Véronique (pouvoir à LECHERF-VANDERHAESEN Catherine), MARTIN Denis (pouvoir à DAVY Jean-Luc), THIBAULT Jean-Paul (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle)

Absents excusés : LEDERNET Christian, de RICHEMONT Xavier, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, MOGUET Françoise, SIMON Emmanuel

Absent : de MIEULLE Roger

Secrétaire de Séance : LETHIELLEUX Joëlle.

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2024

Approuvé à l'unanimité.

**DCM N° 066 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) – LRT
ORANGE 2024**

Délibération approuvée à l'unanimité

**DCM N° 067 : SIEML – FONDS DE CONCOURS POUR LES OPERATIONS DE
DEPANNAGE DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC REALISEES SUR LA PERIODE DU
1^{er} SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT 2024**

Délibération approuvée à l'unanimité

**DCM N° 068 : SIEML – FONDS DE CONCOURS POUR REPARATION DU RESEAU
D'ECLAIRAGE PUBLIC POINTS ARMOIRES C2 C15 RUE DES GRIGNONS ET QUAI
DES MOULINS**

Délibération approuvée à l'unanimité

**DCM N° 069 : ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAINS A CHEMIRE SUR SARTHE
ET DAUMERAY**

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DCM N° 070 : PISTE CYCLABLE – ACQUISITION DE LA PARCELLE 93B374
APPARTENANT AU DEPARTEMENT**

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DCM N° 071 : PISTE CYCLABLE – CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE
ENTRE L'ABLETTE MORANNAISE ET LA COMMUNE**

Délibération approuvée à l'unanimité.

DCM N° 072 : ADHESION AU CAUE – ANNEE 2024

Délibération approuvée à l'unanimité.

Fait à Morannes sur Sarthe – Daumeray

Affichage le 14/10/2024

Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN.